

LEXICOLOGIE ET HISTOIRE DES TEXTES. LE TÉMOIGNAGE ARCHÉOLOGIQUE DU *LIGNAGE DE RODRIGUE DIAZ* SUR L'ÉMERGENCE DE LA LÉGENDE DES JUGES DE CASTILLE

GEORGES MARTIN

Université de Paris XIII

Dans les années centrales et la deuxième moitié du XII^{ème} siècle, une matière nouvelle apparaît dans le discours historique du centre-nord de l'Espagne, rayonnant (semble-t-il) autour de La Rioja castillane, en direction de la Navarre et (peut-être) de l'Aragon. Le règne de Sanche II de Castille se voit paré d'épisodes jusque-là inconnus, d'autres, traditionnels, sont refondus; le plus souvent, dans les faits du roi intervient un personnage historique sur qui les écrits chrétiens avaient généralement fait silence et qui reçoit là les prémices d'un bel avenir historiographique, poétique et même mythique: Ruy Diaz, le Cid. De ce renouveau, quatre oeuvres témoignent: l'*Historia Roderici*, la *Chronica Najerensis*, le *Lignage de Rodrigue Diaz*, le *Liber regum*¹. L'éclosion thématique constitue un ensemble solidaire et bien structuré; toutefois des variantes nombreuses se manifestent touchant à l'existence ou à la place des thèmes et des motifs. Souvent, celles-ci peuvent être attribuées à la focalisation du propos de chaque oeuvre, parfois à leur appartenance (et à leur parti-pris) géopolitique; elles n'en soulèvent pas moins d'épineux problèmes de genèse: ces oeuvres entretiennent-elles des rapports de dépendance thématique directe —et dans ce cas (leur datation étant parfois incertaine) qui est source de qui?—, ou ne sont-elles que vestiges épars d'un système enfoui? L'absence d'une donnée dans une des oeuvres nous fonde-t-elle à croire qu'elle n'existait pas encore, ou bien n'est-elle que la marque d'une ignorance, voire d'un effacement délibéré?

¹ J'écarte du corpus le *Carmen Campidoctoris*. Ce poème —dont seuls subsistent 128 vers— est généralement daté de la dernière décennie du XI^{ème} siècle. Il constitue donc la première oeuvre consacrée à Ruy Diaz. Sa matière se retrouve dans l'*Historia* et le *Lignage* —combat contre un navarrais, intention de Sanche de porter Rodrigue à la tête des armées royales, influence des envieux sur Alphonse VI—; néanmoins, elle est manifestement embryonnaire: aucune mention n'est faite des batailles de Graus, Llantada et Golpejera, de l'épisode de Santarem, du comportement de Rodrigue au cours du Siègle de Zamora; l'oeuvre ne contient pas la généalogie de son héros, dont elle se borne à dire (topiquement) qu'il est de «très noble origine»; Rodrigue refuse la charge que le roi lui offre; les causes de son exil ne sont pas celles invoquées par l'*Historia*. Il y a peut-être là une source, en tout cas la trace d'un savoir promis à une puissante expansion imaginaire; rien de comparable à l'épanouissement historiographique de la seconde moitié du XII^{ème} siècle.

Ces questions se posent notamment à propos d'un épisode (la Légende des Juges de Castille) dont seul le *Liber regum* offre un récit circonstancié, mais dont fait aussi mention le *Lignage de Rodrigue Diaz*, réputé antérieur au *Liber*, et dont deux composants majeurs (l'ascendance castillane des rois de Castille en amont de Ferrand Gonzalez jusqu'à l'ancêtre Nuño Rasura, l'ascendance de Ruy Diaz jusqu'à l'ancêtre primordial Lain Calvo) figurent dans deux oeuvres tenues pour encore antérieures: respectivement, la *Chronica najerensis* et l'*Historia Roderici*². Lequel de ces textes témoigne le premier de l'existence de la Légende des Juges? Celle-ci était-elle liée d'emblée à l'ensemble cohérent de la matière nouvelle? Les généalogies offertes par l'*Historia* et la *Najerenssis* sont-elles nées avec la Légende, ou bien celle-ci s'est-elle constituée par association de généalogies préexistantes? A quel état de la Légende fait référence l'allusion du *Lignage*? Répondre avec un peu de certitude, ce peut être parvenir à dater et à localiser l'émergence de la Légende — et donc se placer en situation de l'interpréter. Au problème du sens de la première version attestée de la Légende, j'ai donné ailleurs une solution sémantique³; je souhaiterais prouver ici, au plan philologique, qu'elle constitue la version primitive de la Légende. Ma démonstration repose sur la place tout à fait remarquable qu'occupe dans le corpus que je viens de définir le *Lignage de Rodrigue Diaz*. La clé en sera lexicologique; mais je dois, dans un premier temps, poser des préalables qui concourent à son efficacité.

² Les textes. *Liber regum (villarensis)*: «*Est rei don alfonso. (il s'agit d'Alphonse II le Chaste) no(n) lexo fillo ne(n)guno. ni no(n) remaso om(n)e de so lignage q(u)e mantouiesse el reismo & estido la tierra assi luengos tiempos. E pues acordoronse. & eslieron dos iudices. el uno ouo nomne nunno rasuera. & el otro ouo nomne lain calbo. Del lignage de nunno rasuera. uino l(') —emperador de castiella. E del lignage de lain calbo. uino mio cith el campador. Nunno belchidez. ouo fillo. a Nun(n)o rasuera. Nunno rasuera. ouo fillo. a go(n)çalbo nunnez. Gonçalbo nun(n)ez. ouo fillo. al conde fernand gonçalbez...»», Bibliothèque Universitaire de Saragosse, ms 225, fol. 33 v.º. *Lignage de Rodrigue Diaz*: «*Est es el linage de rodric diaz el cambiador que dizian mo zid el campeador. como ueni dreytamente de(l) —linage de lain cabo. qui fu compayn(er)jo de nueno rasuera e foron amos iudices de castela. de(l) —linage de nuenno rasuera uino l(') —emperador. de(l) —linage de layn calbo uino meu —zit el campador. Lain calbo ouo .ii. fijos. ferant layniz ouo fijo a —lain ferlandez. Bermunt lainiz. ouo fijo a rrodric bermundez & rodric bermundez ouo fijo a pedro ferrandic. & una fija que ouo nopne don elo...»», archives de la cathédrale de Pampelune, ms 106 (manuscrit de référence), fol. 104 rºb. *Chronica najerensis*: «*Item sciendum quod Nunno Belchediz genuit Nunnium Rasorum. Nunnium Rasorum genuit Gundissaluus Nuniz. Gundissaluus Nuniz genuit comitem Ferdinandum Gonzaluez...»», ANTONIO UBIETO ARTETA, *Crónica najerense*, Valence: Anubar, Textos medievales, 15, 1966 (édition de référence), p. 90. *Historia Roderici*: «*Stirpis ergo eius hec esse uidetur: Flaynus autem Caluus multos genuit filios; de eorum numero fuit Fredinandus Flaynet et Bermudus Flaynet; (Fredinandus autem Flaynet genuit Flaynus Fredenandez), Bermudus autem Flaynet genuit Rodericum Bermudez; Flaynus autem Fernandez genuit Nunnum Flaynet; Rodericus autem Uermudez genuit Fredinandum Roderici; Fredinandus autem Roderici genuit Petrum Fredinandez, et unam filiam, nomine Eylo...»», RAMÓN MENÉNDEZ PIDAL, *La España del Cid*, 2 vol., Madrid: Espasa-Calpe, 1929 (édition de référence: 7ème, 1969, II, p. 906-971; p. 921).****

³ GEORGES MARTIN, «Les Juges de Castille. Emergence d'une dyarchie légendaire dans l'historiographie espagnole médiévale», *Imprévue*, 2, 1983, p. 63-97. Révisé dans: «L'aristocratie dans trois versions de la Légende des Juges de Castille au XIIIème siècle. Etude d'un lexique sociologique et de son exploitation par les historiographes» (à paraître dans les *Cahiers de linguistique hispanique médiévale*). Ici et là («Contribution à une modélisation de l'événement en fonction du temps dans le récit historique médiéval», notes 1 et 3, in *Le temps du récit*, Madrid, Casa de Velázquez, 1989), j'ai annoncé la datation de la Légende et la conception de sa genèse, différentes de celles proposées dans mon article de 1983, que j'expose ici.

1. PRÉALABLES HISTORICO-PHILOLOGIQUES, THÉMATIQUES ET CODICOLOGIQUES

Le *Lignage*⁴ est une généalogie biographiée formée de trois grands segments: l'ascendance de Ruy Diaz, ses faits sous Sanche II et Alphonse VI, sa descendance. La langue du *Lignage* est le navarro-aragonais; les phrases finales de la plus ancienne de ses versions connues⁵ permettent de la dater avec certitude du règne de Sanche VI de Navarre (1150-1194); que, dans tous les manuscrits, Alphonse VII l'Empereur soit évoqué au prétérit⁶ permet de ramener les termes de sa composition aux années séparant la mort de l'Empereur de celle de Sanche VI, soit aux années 1157-1194.

L'*Historia Roderici*⁷ est une longue biographie de Rodrigue Diaz centrée principalement sur ses faits d'exil. Ramón Menéndez Pidal la croyait composée par un contemporain du héros, dans les années immédiatement postérieures à la mort de celui-ci⁸; Antonio Ubieta Arteta l'a datée (plus vraisemblablement) des années 1144-1147⁹; tous deux en ont situé la rédaction dans l'ère catalano-aragonaise. Je la crois conçue dans La Rioja¹⁰, à une date peut-être postérieure à celle fixée par Ubieta¹¹.

⁴ Dernière édition: ANTONIO UBIETO ARTETA, *Corónicas navarras*, Valence: Anubar, Textos medievals 14, 1964 (édition de référence pour les chroniques du *For général de Navarre*); *Lignage*, p. 30-35. L'édition d'Ubieta est détestable —souvent fautive, la transcription mêle les leçons de deux manuscrits dans un texte artificiel—, mais elle jouit du privilège d'être la plus accessible. Le *Lignage* sera cité ici selon le manuscrit de la cathédrale de Pampelune référencé en note 2. J'espère publier dans un proche avenir la transcription synoptique de toutes les copies manuscrites connues des chroniques navarraises du *For général*.

⁵ «L(') ifant don romiro ouo en su muier la fija d(e) meo zit al Rey don garcia de nauarra q(ue) dixieron garcia remiriz. El Rey don garçia ouo (en) su muier la reyna margerina. El Rey don sancho de nauarra a -9(ui) dios de uida & ho(n)dra». Manuscrit de référence, fol. 105 r° a.

⁶ «(...) de(l) -linage de nuenno rasuera uino l(') -emperador», *ibidem*, fol. 104 r° b.

⁷ Edition de référence: voir note 2.

⁸ Ed. de réf., p. 916-919.

⁹ ANTONIO UBIETO ARTETA, «El Cantar de mio Cid y algunos problemas históricos», *Ligazas*, 4, 1972, p. 170-178.

¹⁰ L'*Historia* n'est pas navarraise: elle omet tout ce qui, de Rodrigue Diaz, intéressait la Navarre: qu'il fût l'ancêtre des rois de la restauration de 1134. Elle n'est ni catalane ni aragonaise: les comtes de Barcelone y font l'objet d'un dénigrement outrancier —non seulement Bérenger le Fratricide, mais même Raymon Bérenger le Grand, père de Raymond Bérenger IV, «prince» d'Aragon (1137-1162) au cours des années qui, selon Ubieta, auraient présidé à la composition de l'*Historia*— et grand-père d'Alphonse II (1162-1196). Est-elle léonaise, comme la soutient COLIN SMITH (*The making of the 'Poema de mio Cid'*, Cambridge, 1983, p. 58-59)? Aucun indice proprement textuel ne le suggère. Je ne vois donc qu'une indication un peu solide, d'ordre codicologique: les deux manuscrits médiévaux à travers lesquels nous est parvenue l'*Historia* sont des copies d'un volume qui, dans les années 1232-1233, reposait dans un établissement de Nájera (LUIS VÁZQUEZ DE PARGA, «Sobre la *Crónica Najerense*», *Hispania*, 1, 1941, p. 108-109); l'*Historia* y figurait parmi des textes conçus dans La Rioja (navarraise, puis castillane): la seconde rédaction des *Généalogies de Roda* et la *Chronique najerensis*. Dans ce sens, il est peut-être utile de noter que le seul blâme porté contre Rodrigue par l'auteur de l'*Historia* concerne la dévastation de La Rioja: «Egressus tandem de Cesaraugusta, cum maximo et innumerabili exercitu intrauit terras de Calagurra et de Nagera, qui erant in regno regis Aldefonsi et sub eiusdem imperio. Tunc autem uiriliter debellando, et Aluerich et Lucronium cepit. Ingentem nimirum atque mestabilem et ualde lacrimabilem predam, et dirum et impium atque uastum inremediabili flamma incendium per omnes terras illas seuissime et inmisericorditer fecit. Dira itaque impia depredatione omnem terram prefatam deuastauit et destruxit, eiusque diuitijs et pecunijs atque omnibus eius spolijs eam omnino denudauit, et penes se cuncta habuit», éd. de réf., p. 955.

¹¹ Le terme *a quo* de la datation d'Ubieta doit être ramené de 1144 à 1145 (date à laquelle prend fin la domination des Almoravides sur Valence). Le terme *ad quem* est le moins fondé:

Avec l'*Historia*, le *Lignage* présente d'étroites ressemblances. Généalogie de Ruy Diaz, dont sont énoncés alternativement les degrés des deux branches confluentes de l'ascendance paternelle, éducation à la cour de Sanche II, qui l'adoube et lui confère le commandement des armées royales, intervention remarquable dans les batailles de Graus et de Golpejera, exploit personnel sous les murs de Zamora assiégée, puis combat singulier avec un chevalier navarrais (et un Maure¹²), bonne entente initiale avec Alphonse VI, mariage avec Chimène, nièce du roi, exil injuste, dû à l'influence pernicieuse des mauvaises langues, heurs et malheurs de l'exilé, combat contre le comte de Barcelone, siège et prise de Valence, mort et enterrement: sur tous ces points les deux œuvres coïncident: dans leur contenu comme, le plus souvent, dans sa disposition et son expression discursive. En plusieurs points de l'énoncé de l'ascendance de Ruy Diaz et du récit du règne de Sancho II, le *Lignage* apparaît comme une version romane de l'*Historia*; en d'autres points, et dans le récit de l'exil, comme une version abrégée.

Historia et *Lignage* présentent cependant plusieurs variantes dues, pour l'essentiel, à l'influence d'autres sources sur le second¹³, et qui consistent notamment en ajoutés thématiques. Parmi ces ajoutés, plusieurs — la localisation à Santarem de la capture de Garsias de Galice par Sanche, la libération héroïque par Ruy Diaz du roi de Castille tombé, au cours d'une bataille, aux mains de l'ennemi, la poursuite de Bellido Alfonso par Ruy Diaz après le meurtre de Sanche, trois données nouvelles dans l'historiographie

la mention d'une double royauté à Séville et à Cordoue n'a pas été vécue nécessairement par l'auteur comme une réalité contemporaine: il peut s'agir d'un souvenir. L'utilisation du titre de *Rex Aragonensis*, qui n'est attestée par la documentation qu'après 1162, pourrait constituer le repère le plus fiable pour un terme *a quo*; un bon terme *ad quem* étant la dispartition, vers 1200, des graphies *gg* pour *j* ou *ch*, et *sc* pour *x*, dont use encore le modèle des manuscrits existants (et peut-être 1181, date qui marque une rupture importante des annales du *Chronicon de Cardena* pouvant correspondre à la limite d'une première rédaction dont le texte comporte un fragment de l'*Historia*; ENRIQUE FLÓREZ, *España Sagrada*, XXIII, p. 372-373).

¹² L'*Historia* montre Rodrigue triomphant successivement d'un chevalier de Pampelune et d'un Maure de Medinaceli. Le *Carmen Campidoctoris* ne mentionne que le premier combat; de même que la version du *Lignage* contenue dans le *For général*. La version du *Lignage* figurant dans le *Liber regum toletanus*, celle du *Livre des générations* (références *infra*), celle du *Liber regum* utilisé par les rédacteurs de la *Première chronique générale* comportent les deux combats.

¹³ L'influence de la (ou d'une) *Chanson du Cid* (dont le seul état attesté est le *Poème de mon Cid*) sur le *Lignage* intéresse, naturellement, tous les spécialistes de la geste espagnole. Trois points méritent réflexion. Sur la datation de la mort du Cid, *Historia* et *Lignage* divergent: la première donne juillet 1099, le second mai 1094. Le *Poème de mon Cid* ne donne pas l'année, mais la date religieuse: le dimanche de Pentecôte («*dia de çinquaesma*»). En 1094 (comme en 1099) il tombait en mai. L'*Historia* situe l'affrontement de Rodrigue et du comte de Barcelone à Iber, le *Lignage*, comme la *Poème*, à Tevar. Ici ou là, *Lignage* et *Poème* se font écho dans leur forme: «*Et pues se conbatio en teuar con el compte de barçalona qui auia grandes poderes...*» (ms de réf. fol. 104 v.^o b), rappelle, dans le même thème narratif du combat de Tevar, le vers 967 du *Poème*: «*Grandes son los poderes e a priessa se van legando*»; «*Plegaronse grandes poderes daca mar (et d'ayllent mar)*» (ms de réf., fol. 104 v.^o b) évoque, dans le même thème narratif de la rescousse almoravide de Valence, le vers 1639: «*Venidom es deliçio de tierras d'alent mar*». Mais qui influe sur qui?

espagnole — s'apparentent à des thèmes ou des motifs contenus dans la *Chronica najerensis*¹⁴ qui, composée vers 1160 ou un peu plus tard¹⁵ par un moine clunisien de Sainte-Marie de Nájera¹⁶, dans La Rioja, compile et supplémente le savoir historiographique léonais, navarrais et castillan. Dans le traitement des thèmes communs, *Lignage* et *Najerensis* présentent aussi des variantes notables; la matière n'en demeure pas moins fondamentalement la même, distinguant ces oeuvres du reste de l'historiographie espagnole antérieure et contemporaine.

L'analogie thématique avec la *Najerensis* caractérise aussi, sur de nombreux points (quelques-uns distinctifs¹⁷), le *Liber regum*¹⁸, chronique navarraise dont l'armature est constituée par les généalogies royales d'Espagne et de France, et dont la plus ancienne des versions connues date des années 1196-1209¹⁹. Plusieurs des variantes par quoi le *Lignage* diffère de la *Najerensis* (et de l'*Historia*) opposent identiquement la *Najerensis* (et l'*Historia*) au *Liber regum*: notamment la version de l'épisode de Santarem²⁰ et la non mention de la bataille de Llantada²¹. Ceci rapproche donc *Lignage* et *Liber*, de même que la présence dans les deux oeuvres de thèmes qui ne figurent ni dans l'*Historia* ni dans la *Najerensis*: la descendance royale navarraise de Rodrigue Diaz et — thème qui nous intéresse entre tous — la Légende des Juges. Conformité, donc, du *Lignage* et du *Liber*; mais qui se double d'un rapport spécifique: de complémentarité. Ainsi, les faits de Sanche II sont les mêmes dans les deux oeuvres, mais alors que le *Lignage* montre systématiquement l'intervention de Ruy Diaz, le *Liber* n'en dit mot. Les deux oeuvres font mention des ancêtres des rois de Castille et du Cid, mais alors que

¹⁴ Edition de référence en note 2.

¹⁵ Circa 1160: datation (fondée sur la mention de la mort de l'infante Sanche, soeur d'Alphonse VII, disparue en 1159) par GEORGES CIROT («La chronique léonaise et la chronique dite de Silos», *Bulletin hispanique*, 16, p. 15-34; p. 30) et par R. MENÉNDEZ PIDAL («Relatos poéticos en las crónicas medievales», *Revista de filosofía española*, 10, 1923, p. 329-372; p. 334). Elle est, grossièrement respectée par A. UBIETO ARTETA qui propose les années 1152-1157 sans trop de certitude sur le terme *ad quem* (*Crónica najerense*, p. 21-25 et 30). DEREK W. LOMAX, sur un indice incertain et extrêmement ponctuel propose une datation postérieure à 1174 («La fecha de la *Crónica najerense*», *Anuario de estudios medievales*, 9, 1974-9, p. 405-406). L'analyse thématique et lexicale des récits qu'elle partage avec l'*Historia* montre à peu près certainement que la *Najerensis* est postérieure à celle-ci et qu'elle l'a comptée parmi ses sources.

¹⁶ A. UBIETO ARTETA, *Crónica najerense*, op. cit., p. 25-30.

¹⁷ Le plus frappant: les deux oeuvres sont les seules de tout le corpus historiographique espagnol à faire d'Alphonse l'aîné des fils de Ferdinand Ier (sur ce point le manuscrit A-189 de la *Najerensis* a été «corrigé»).

¹⁸ Dernière édition: LOUIS COOPER, *El «Liber regum»*. *Estudio lingüístico*, Saragosse: Institución Fernando el Católico, 1960 (édition de référence).

¹⁹ DIEGO CATALÁN, «El Toledano romanizado y las Estorias del fecho de los godos del siglo XV», in *Estudios dedicados a James Homer Herriot*, Madison, 1966, p. 9-102; p. 21-22, n. 50.

²⁰ Dans la *Najerensis*, la capture de Garsias par Sanche à Santarem résulte d'un traquenard (éd. de réf., p. 110); dans le *Lignage* et le *Liber*, d'un affrontement militaire (respectivement, ms. de réf., fol. 104 v°; éd. de réf., p. 34).

²¹ La tradition historiographique (reprise par l'*Historia* et la *Najerensis*) montrait Sanche et Alphonse s'affrontant successivement à Llantada et à Golpejera. Seule la seconde de ces deux batailles avait été décisive. L'absence de la première dans le *Lignage* et le *Liber* constitue sans doute une abréviation; il n'en demeure pas moins que, là-dessus, *Lignage* et *Liber* coïncident.

le *Lignage* développe la généalogie du second (contenue dans l'*Historia*) et s'en tient à noter, de celle des premiers, l'ancêtre Nuño Rasura et son descendant remarquable (l'Empereur), le *Liber* développe celle des premiers (contenue dans la *Najerensis*) et ne retient de celle du second que l'ancêtre Laín Calvo et son descendant remarquable (le Cid). Le *Liber* connaît l'ascendance maternelle de Garsias Ramirez (fruit du mariage de l'infant Ramire de Navarre avec Christine Rodriguez, fille du Cid²², et restaurateur de la royauté navarraise en 1134), mais il ne développe, dans le droit fil de la généalogie royale de Navarre, que son ascendance paternelle; le *Lignage*, en prolongeant la généalogie cidienne en aval, de façon à rappeler le mariage de Christine avec Ramire, et la descendance royale navarraise du héros castillan, énonce de fait l'entier de l'ascendance maternelle du Restaurateur. Les deux oeuvres, enfin, connaissent la Légende des Juges, mais alors que le *Lignage* se contente d'une allusion aux fonctions judiciaires de Nuño Rasura et de Laín Calvo, le *Liber* raconte l'épisode par le menu.

Ajouté à la parenté linguistique, géopolitique, et générique des deux oeuvres, ainsi qu'à leur proximité chronologique, ce double rapport de conformité et de complémentarité thématiques (qui, non seulement les lie l'une à l'autre, mais semble en outre traduire un rapport unique et cohérent au reste du corpus) suggère une parenté génétique: *Lignage* et *Liber* ne seraient-ils pas deux fragments d'une seule et même oeuvre accidentellement disloquée? Leur histoire codicologique plaide dans ce sens.

La première version connue du *Lignage de Rodrigue Diaz* est conservée dans plusieurs manuscrits du *For général de Navarre*²³, entre sa partie ancienne et l'addition faite en 1330 par Philippe III d'Evreux. La première version connue du *Liber regum* figure dans le manuscrit 225 de la Bibliothèque Universitaire de Saragosse²⁴ —dit *Codex villarensis*, du nom de son ancien propriétaire, Miguel Martínez del Villar. Le *Liber* s'ouvre sur un abrégé du *Chronicon* d'Isidore de Séville: généalogie du Christ depuis la Genèse, comprenant la succession des rois d'Israël²⁵; généalogies et successions des rois et empereurs païens assyriens, babyloniens, perses, grecs et

²² «Est ifant remir sanchez. p(ri)so muller la filla d(e) mio çith el campiador. & ouo fillo en ella. al rei don garcia d(e) nauarra. Al q(ue) dixieron garcia ramirez», éd. de réf., p. 37; ms. fol. 34 v.^o

²³ Manuscrits conservés en Espagne: manuscrit 106 des Archives de la cathédrale de Pampelune (XIV^e s., XII + 112 + 1 fol., parchemin, 200 × 300, écrit. 130 × 200, 2 col., 33 l.; *Lignage*: fol. 104 r^ob-105 r^oa), manuscrit n.^o 1 de la Chambre des Comptes des Archives Générales de Navarre (XIV^e s., parchemin, 110 fol., 236 × 172, écrit. 177 × 130, 2 col., 36 l.; *Lignage*: fol. 101 v.^o b-102 v.^o a), manuscrit n.^o 707 de la B. N. de Madrid (XIV^e s. et XVII^e s., 284 fol., 285 × 208, 2 col.; *Lignage*: fol. 104 v.^o b - 105 v.^o a), manuscrit II-567 de la Bibliothèque du Palais (XVI^e-XVII^e siècles, 141 fol., 2 col.; *Lignage*: fol. 104 v.^o a-105 r^o b). Manuscrits conservés en France: Bibliothèque Nationale de Paris: fonds espagnol, ms 260 (XIV^e s. et XVII^e s., vélin et papier, 116 fol., 235 × 168, écrit. 165 × 130, pl. p.; *Lignage*: fol. 113 v.^o-114 v.^o) et Collection de Brienne, ms 75 (XVII^e s., papier, 223 fol., 355 × 225). Il existe d'autres manuscrits dans le monde, notamment le ms. Sp 1 de la Kungliga Biblioteket de Stockholm.

²⁴ Le volume est composite: l'époque de l'écriture, la matière du support, la disposition du texte sur la page varient. *Liber*: XIII^e s., vélin, fol. 26 v.^o - 35 v.^o, 155 × 218, écrit. 110 × 112 / 110-140, 28-33 l., pl. p.

²⁵ Ed. de réf., p. 17-26; ms, fol. 26 v.^o-29 v.^o

romains²⁶; succession (très incomplète) des empereurs byzantins jusqu'à Héraclius Ier²⁷. Bifurquant sur l'évocation d'Isidore de Séville, le récit se centre ensuite sur l'histoire des wisigoths et la succession de leurs derniers rois espagnols jusqu'à l'invasion musulmane²⁸. Puis, ce sont les successions et généalogies des rois «de Castille» de Pélage à Alphonse VIII (1158-1214)²⁹; des rois de Navarre d'Iñigo Arista à Sanche VII le Fort (1194-1234)³⁰; celle (tronquée) des rois d'Aragon de Ramire Ier (1035-1063) à Ramire II le Moine (1134-1137)³¹; et, pour finir, des rois de France de Mérovée à Philippe Auguste (1180-1223)³².

Outre le *Liber villarensis*, on connaît deux, ou même trois rédactions ou versions du *Liber regum*: une traduction castillane continuée, réalisée à Tolède entre 1217 et 1223³³; le *Livre des générations*, composé en Navarre dans les années 1260³⁴; enfin une version portugaise très interpolée figurant dans le *Livre des lignages*³⁵, que le comte Pierre de Barcelos achève en 1343. Ces trois rédactions ou versions comportent le *Lignage en Rodrigue Diaz*. Dans le *Liber regum toletanus*³⁶, dans le *Livre des lignages*³⁷, celui-ci est porté à la fin de l'oeuvre, après la généalogie des rois de France: les traducteurs et remanieurs ont distingué des généalogies royales celle du Cid (le *Livre des lignages* sépare l'ensemble des généalogies royales de celui des généalogies nobiliaires). En revanche, dans le *Livre des générations*, que Diego Catalán tient pour s'inspirer de la première rédaction connue du *Liber*³⁸, le lignage de Ruy Diaz figure après la généalogie des rois d'Aragon³⁹, avant deux interpolations concernant les généalogies royales de Léon et de Portugal qui précèdent immédiatement le lignage des rois de France. Ces trois versions du *Liber* comportent donc le *Lignage*. Dans l'une d'elles, navarraise, dérivée du *Liber regum villarensis* (ou du même type de rédaction), le *Lignage* figure à la suite de la dynastie royale aragonaise.

²⁶ Ed. de réf., p. 26-31; ms, fol. 30 r^o-32 r^o.

²⁷ Ed. de réf., p. 31; ms, fol. 32 r^o.

²⁸ Ed. de réf., p. 31-32; ms, 32 r^o-32 v^o.

²⁹ Ed. de réf., p. 32-35; ms, 32 v^o-33 v^o. Pour le sens des guillemets, mes études «Les Juges de Castille...», p. 89, et «L'aristocratie...» (introduction).

³⁰ Ed. de réf., p. 35-37; ms, fol. 33 v^o-34 v^o.

³¹ Ed. de réf., p. 37-38; ms, 34 v^o.

³² Ed. de réf., p. 38-39; ms, 35 r^o-35 v^o.

³³ Publiée par E. FLÓREZ, *Memorias de las reynas catholicas*, Madrid, 1761, I, p. 481-494 (édition de référence). Datation: D. CATALÁN et MARÍA SOLEDAD DE ANDRÉS, *Crónica de 1344*, Madrid: Gredos, 1971, p. LVI, n. 14.

³⁴ Editions: JOSEFA FERRANDIS MARTÍNEZ, *Libro de las generaciones*, Valence: Anubar, Textos medievales 23, 1968; D. CATALÁN et M. S. DE ANDRÉS, *Crónica de 1344*, p. 218-337 (datation: p. LVII, n. 20; édition de référence).

³⁵ Editions: ALEXANDRE HERCULANO, in *Portugaliae Monumenta Historica, Scriptores*, I (textes III et IV), Lisbonne, 1856 (édition de référence); D. CATALÁN et M. S. DE ANDRÉS, *Crónica de 1344*, p. 215-337 (édition partielle; datation: p. XLIX, n. 81).

³⁶ Ed. de réf., p. 492-494.

³⁷ Ed. de réf., p. 257-258.

³⁸ *Crónica de 1344*, p. LVIII et note 28. Je crois que le rédacteur du *Livre des générations* a disposé de plusieurs versions manuscrites du *Liber*, et notamment d'une version antérieure au *Liber regum villarensis* (cf. note 79).

³⁹ Ed. de réf., p. 327-330.

De son côté, la version autonome du *Lignage de Rodrigue Diaz*, contenue dans le *For général de Navarre*, est insérée dans une série invariable de courtes pièces historiographiques dont elle occupe le second rang, à la suite d'un texte qui s'annonce comme un «lignage des rois d'Espagne»⁴⁰, mais qui — à quelques menues variantes près, mais c'est le cas de tous les textes médiévaux — n'est rien d'autre que la généalogie des rois d'Aragon figurant dans l'ensemble des versions du *Liber*. Quant aux autres pièces, notamment l'ensemble des annales romanes, elles rappellent à leur tour étroitement le texte du *Liber* au plan du contenu comme de l'expression. Ceci conduit à penser que le *Lignage de Rodrigue Diaz*, que le *Lignage des rois d'Espagne*, que les annales romanes, réunis dans le *For général*, ne sont rien d'autre que des élaborations partielles, voire des extraits du *Liber regum* — en tout cas, des écrits participant directement de sa composition. Dans la succession invariable de ces «chroniques», le *Lignage* est porté, comme dans le *Livre des générations*, à la suite de la généalogie royale aragonaise. Or, voici ce que révèle l'examen attentif du *Codex villarensis*.

Après avoir énoncé les générations d'Adam au Christ et montré la succession des «rois de Jérusalem», le texte annonce l'histoire des rois perses, des empereurs romains, des Goths, et des rois espagnols post-wisigothiques: castillans, navarrais et aragonais. Evoquant la dynastie royale aragonaise, il déclare: «*E pues diremos de –los reies de arago(n). del rei do(n) Remiro q(ue) matoro(n) en gradus. tro al rei don pedro, el sobrino del emperador*»⁴¹. Or, le lignage des rois aragonais que propose ensuite le texte ne correspond pas à ce qu'il avait annoncé. Au folio 34 v^o, une première main (la main dominante, dont l'écriture petite, soignée, très lisible, servie par une belle encre noire parfaitement conservée, mène la copie jusqu'au terme de l'oeuvre) interrompt l'énoncé du lignage aragonais dès la mort de son fondateur, Ramire: «*Vinieron ad el a Sobrarbe e gastoronle toda la tierra, et el uino ad ellos a batalla e lidio con ellos e matoron lo i en Grados. Era mci*». A sa suite — l'écriture, soudain, est plus grande, moins régulière, plus nerveuse, l'encre marron, ou ternie —, une autre main complète. Cette seconde main ne relaie pas la première; elle est celle d'un réviseur ou d'un lecteur érudit: çà et là elle porte des notes en marge du texte de la main dominante, l'écriture descend beaucoup plus bas sur la page, contrairement à la première elle ne laisse pas de vide en prévision de futurs ornements. L'addition s'interrompt au bas du folio, sur une phrase inachevée du segment consacré au règne de Ramire II le Moine: «*(...) e ssacharon a so ermano don Remiro de la mongia e fizieron lo rey, e dieronli muller a la nieta del*». En haut du folio suivant (35 r^o) commence la généalogie des rois de France, écrite par la première main. L'oeuvre s'achève là-dessus, au folio 35 v^o, qui ne porte que deux lignes; la partie du folio 34 v^o couverte par la seconde écriture ne présente aucune trace de grattage; les folios 34 et 35 forment un même pli;

⁴⁰ A. UBIETO ARTETA, *Corónicas navarras*, p. 25-29 («*Agora vos contaremos el linage de los reyes d'Espayna*»).

⁴¹ Ed. de réf., p. 26; ms, fol. 30 r^o.

les deux écritures sont grossièrement contemporaines⁴² — ce qui rend improbable l'interposition d'une version du *Liber* différente de celle reflétée par le modèle de la première copie.

Incontestablement, le *Codex villarensis* offre une version tronquée du *Liber regum*. Double rupture physique, ayant affecté la première copie puis le complément du réviseur? Incomplétude de la première copie (et peut-être incomplétude ou rupture de son modèle), puis perte du complément (porté sur un feuillet libre, non relié?). Dans tous les cas d'hypothèse, la possibilité existe que le complément du réviseur — que son modèle — ait comporté (comme les versions intégrales du *Liber*, notamment le *Livre des générations* qui lui assigne cette même place, comme les chroniques du *For général*), outre la généalogie royale aragonaise jusqu'à Pierre II, que le propos annonce, et dont l'addition du réviseur s'emploie à combler la lacune, le *Lignage de Rodrigue Diaz*⁴³.

Ainsi, la relation thématique entre la version autonome du *Lignage* et le *Liber regum*, la tradition manuscrite du *Lignage* et du *Liber*, la configuration du *Codex villarensis*, plaident en faveur de l'unité substantielle des deux textes — d'une homogénéité. Le *Lignage* du *For général de Navarre*, fragment dissocié du *Liber*, serait la butte-témoin de sa plus lointaine rédaction connue. Le *Liber regum villarensis* devrait être déchu du titre de *Liber regum I*, par lequel communément on le désigne, au bénéfice de cette version antérieure dont les termes seraient ceux du *Lignage*: 1157-1194.

Dans ce cas serait résolue la question de l'état de la Légende implicite à la mention des Juges dans le *Lignage*: loin de constituer une allusion à un état antérieur, ou différent, il ne s'agirait que d'une référence interne au *Liber regum*, d'un renvoi intratextuel au même objet. Portée à la tête de la généalogie cidienne du *Liber* (dont nous conviendrions d'appeler *Lignage* la version dotée d'une existence traditionnelle autonome), la mention de la Légende serait un rappel du récit préalablement énoncé dans la généalogie des rois de Castille et destiné à souligner le système généalogique bi-axial qui relie les Juges, d'une part, à la royauté castillane, et d'autre part, à la royauté navarraise à partir de sa restauration par Garsias Ramirez.

Resterait la question du rapport entre la Légende dont le *Liber regum* offre la première version attestée et les généalogies contenues dans l'*Historia* et la *Najerensis*. A celle-ci, l'analyse lexicologique du *Lignage* apporte une réponse à peu près certaine, en même temps qu'elle confirme décisivement la thèse d'une unité rédactionnelle avec le *Liber*, et permet d'en éclairer en partie l'histoire.

⁴² MANUEL SERRANO Y SANZ, «Cronicón villarensis (*Liber regum*)», *Boletín de la Real Academia Española*, 6, 1919, p. 192-220; p. 193.

⁴³ C'est aussi l'opinion de D. CATALÁN («El Toledano romanzado...», p. 21-22, n. 50; et *Crónica de 1344*, p. LIV et n. 7). Son analyse du *Codex villarensis*, toutefois, est imprécise et semble se fonder sur l'édition de COOPER; surtout: pourquoi n'en tire-t-il pas les conséquences touchant à la genèse du *Liber regum* et à la date de la version dont témoignerait, dans ce cas, le *Lignage*?

TABLEAU A. DISTRIBUTION DES IDENTITÉS NOMINALES DU HÉROS DANS LES DIFFÉRENTES VERSIONS DU *LIGNAGE DE RODRIGUE DIAZ*

THEMES	NOMS	Rodric (Rodie, Roic, Roy, Ro, Rodrigo) Diaz	Rodric (Rodie, Roic, etc.) Diaz el Campeador	Meo Cid	Meo Cid el Campeador
1. Annonce de la généalogie		<i>LRT</i>	CC, CP, BNP, BNM, BPR <i>LG</i>	BNM	CP, BNP, BPR, <i>LRT</i>
2. Lignée de Laín Calvo (Légende des Juges)					CP, BNP, BNM, BPR, <i>LRT, LG</i>
3. Le père (2 occurrences)			CP, BNP, BNM, BPR, <i>LRT, LG</i>		
4. Engendrement		CC, CP, BNP, BNM, BPR, <i>LRT, LG</i>			
5. Mort du père		CC, CP, BNP, BNM, BPR, <i>LRT, LG</i>			
6. A la cour de Sanche II		CC, CP, BNP, BNM, BPR, <i>LRT, LG</i>			
7. Grados		CC, CP, BNP, BNM, BPR, <i>LRT</i>			
8. Santarem (2 occurrences)		CC, CP, BNP, BNM, BPR, <i>LRT, LG</i>			
9. Golpejera		CC, CP, BNP, BNM, BPR, <i>LG</i>	<i>LRT</i>		
10. Zamora (combat)		CC, CP, BNP, BNM, BPR, <i>LRT, LG</i>			
11. Zamora (Bellido)		CC, CP, BNP, BNM, BPR, <i>LRT, LG</i>			
12. Combat singulier contre un Navarrais (2 occurrences)		CC, CP, BNP, BNM, BPR <i>LRT, LG</i>			

TABLEAU A. DISTRIBUTION DES IDENTITÉS NOMINALES DU HÉROS
DANS LES DIFFÉRENTES VERSIONS DU *LIGNAGE DE RODRIGUE DIAZ*
(suite)

THEMES	NOMS	Rodric (Rodie, Roic, Roy, Ro, Rodrigo) Diaz	Rodric (Rodie, Roic, etc.) Diaz el Campeador	Meo Cid	Meo Cid el Campeador
13. Combat singulier contre un Maure (2 occurrences)		<i>LRT, LG</i>			
14. Condamnation à l'exil		CC, CP, BNP, BNM, BPR, <i>LRT, LG</i>			
15. Les mauvaises langues		BNM			
16. Aventures d'exil		CC, CP, BNP, BNM, BPR, <i>LRT</i>			
17. Victoire sur le comte de Barcelone		CC, CP, BNP, BNM, BPR, <i>LRT, LG</i>			
18. Les prisonniers sont relâchés				CP, BNP, BNM, BPR, <i>LRT</i> <i>LG</i>	
19. Siège de Valence				CC, CP, BNM, BPR, <i>LRT</i> <i>LG</i>	
20. Rescousse almoravide				CC, CP, BNP, BNM, BPR, <i>LRT</i> , <i>LG</i>	
21. Victoire sur les Almoravides				CC, CP, BNP, BNM, BPR, <i>LRT</i> , <i>LG</i>	
22. Mort				CP, BNP, BNM	<i>LRT, LG</i>
23. Mariage				CC, CP, BNP, BNM, BPR, <i>LG</i>	<i>LRT</i>
24. Naissance de Garsias Ramirez				CC, CP, BNP, BNM, BPR, <i>LG</i>	

2. UN FILTRE LEXICOLOGIQUE: LES NOMS DU HÉROS

Le tableau A propose une carte textuelle de l'identification nominale du Cid dans le *Lignage*. Sur la colonne de gauche, sont portés les thèmes dont la réalisation discursive appelle l'identification nominale du héros; sur la ligne supérieure, les identités nominales utilisées. Relativement à ces deux coordonnées sont distribués les cinq manuscrits du *Lignage* que j'ai pu consulter (CC: Chambre des Comptes 1; CP: Cathédrale de Pampelune 106; BNP: Bibliothèque Nationale de Paris 260; BNM: Bibliothèque Nationale de Madrid 707; BPR: Bibliothèque du Palais Royal de Madrid II-567), ainsi que ses versions non interpolées figurant dans le *Liber regum* (*LRT: Liber regum toletanus*; *LG: Livre des générations*).

A part quelques exceptions marginales, la lexicalisation est homogène. Le critère gouvernant la distribution des identités nominales est d'ordre syntagmatique: du point A4 au point A17 —c'est à dire de la fin de l'énoncé de l'ascendance du héros au premier grand mouvement de la bataille contre le comte de Barcelone (rencontre et victoire)— une seule identité (compte non tenu des formes diminutives et des variantes graphiques): un orthonyme, *Rodric Diaz*; du point A18 au point A24 —soit du dénouement de la bataille contre le comte (libération des prisonniers) à l'énoncé de la descendance du héros— à nouveau une seule identité (compte non tenu des variantes morphologiques ou graphiques): un pseudonyme, *meo Cid*; au début, du point A1 au point A3 (ascendance), une zone de moindre discrimination, où coïncident ou bien alternent deux identités qui associent aux précédentes le pseudonyme *el Campeador: Rodric Diaz el Campeador* et *meo Cid el Campeador*⁴⁴. Toutefois, ce dernier comportement n'est pas aléatoire. La

⁴⁴ Avant moi, MIGUEL BARCELÓ («Sobre dos textos cidianos», *Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona*, 32, 1967-1968, p. 15-27) s'est intéressé au comportement lexical du *Lignage de Rodrigue Diaz*, mais une énorme bévue invalide l'ensemble de son analyse. Suivant l'édition d'A. UBIETO ARTETA, M. BARCELÓ croit que l'emploi de *meo Cid* commence, dans le *Lignage*, avec le récit du siège de Valence (p. 21). Or ceci n'est vrai que dans le manuscrit (notablement défectueux, cf. note 46) des Archives Générales de Navarre. Dans le codex de la cathédrale de Pampelune —où ces mentions ne constituent pas des «addenda marginaux», comme le prétend (note 35), sans avoir consulté le manuscrit, M. BARCELÓ, mais font partie intégrante du texte—, dans celui de la Bibliothèque Nationale de Madrid, dans celui du Palais Royal, dans celui de la Bibliothèque Nationale de Paris, dans la version du *Lignage* offerte par le *Liber regum toletanus*, l'emploi de *meo Cid* commence dès la phrase annonçant la généalogie de Rodrigue (cf. point 1 des tableaux A et B). Dans tous ces textes, comme dans la version du *Lignage* contenue dans le *Livre des générations* (dans six des sept textes ou manuscrits que j'examine), ce premier emploi en appelle un second dans le pendant généalogique de la Légende des Juges (esquisse de la descendance de Laín Calvo: cf. point 2 du tableau A et 6 du tableau B). Tous ces textes emploient également *meo Cid* à la fin de l'épisode de Tévar, lorsqu'il montrent le héros relâchant le comte et ses fidèles (point 18 du tableau A). Trois emplois de *meo Cid* précèdent donc dans le *Lignage* le récit du siège de Valence. Cette erreur fondatrice amène M. BARCELÓ à se tromper, non seulement sur les segments du *Lignage* discriminés par sa partition lexicale (p. 22), mais également sur l'opposition de termes qui la définit —ainsi voit-il une confrontation (non pertinente) entre *Campeador* et *meo Cid* (p. 23), quand le dédoublement porte sur celle de *meo Cid* à *Rodric Diaz*—, et finalement sur les relations entre le *Lignage* et le *Liber regum* (p. 23-24). Tout ceci s'accompagne d'erreurs ponctuelles d'importance, comme l'attribution de la présence de l'épisode de Santarem dans le *Lignage* à l'influence de l'*Historia* (p. 23), alors que cet épisode n'y figure pas;

coïncidence des identités n'affecte que le point A1 (annonce du lignage cidien⁴⁵). Au point A2 (appendice généalogique cidien de la Légende des Juges) le *Lignage* — toutes versions confondues, excepté le manuscrit de la Chambre des Comptes, qui présente ici une lacune manifeste⁴⁶ — use exclusivement de la forme *meo Cid el Campeador*. Au point A3 (fin de l'ascendance paternelle du Cid) la forme exclusive est *Rodric Diaz (el Campeador)*.

Les identités nominales employées par l'*Historia Roderici* sont les suivantes: *Rodericus* (forme économique, extrêmement dominante: 197 occurrences⁴⁷), *Rodericus Didaci* (13 occurrences⁴⁸), *Rodericus Diaz* (4 occurrences⁴⁹), *Rodericus Campi doctus* (5 occurrences⁵⁰), *Rodericus Didaci Campi doctus* (2 occurrences⁵¹), *Campi doctus* (1 occurrence⁵²), *Campeator* (1 occurrence⁵³). La *Chronica najerensis* utilise les formes *Rodericus* (9 occurrences⁵⁴) et *Ro-*

ou l'attribution à une autre source que l'*Historia* du siège de Valence, de l'enterrement du Cid à Saint-Pierre de Cardeña, ou de son mariage avec Chimène, thèmes qui sont tous étroitement apparentés à celle-ci. L'analyse, complètement faussée, passe ensuite, telle quelle, dans les démonstrations de MARÍA EUGENIA LACARRA touchant à la datation du *Poème* (*El 'Poema de mio Cid'. Realidad histórica e ideología*, Madrid: José Porrúa Turranzas, 1980; p. 225-227), et dans d'autres travaux des spécialistes du *Mio Cid*. De l'utilité, pour le médiéviste, de consulter directement les manuscrits...

⁴⁵ Pour le texte correspondant à ces thèmes, se reporter au tableau B: A1 = B1; A2 = B6; A3 = B15-16.

⁴⁶ La copie est notablement défectueuse. Sur ce point, elle donne: «*del linage de layn: calbo ouo. ii. fijos (...)*» (fol. 101 v.^ob). Les autres manuscrits donnent, conformément à celui de la cathédrale de Pampelune: «*del linage de layn calbo uino meu -zit el campiador. Laim calbo ouo. ii. fijos (...)*» (fol. 104 r.^ob). Un «saut du même au même» a provoqué dans la copie de la Chambre des Comptes la chute du segment phrastique correspondant à / «*calbo uino meu -zit el campiador. Laim*»/.

⁴⁷ Ed. de réf., II (ici et dans les notes suivantes: page, ligne): 922.22, 925.1, 925.4, 925.7, 925.15, 925.18, 926.4, 926.17, 927.1-2, 927.14, 928.1, 928.7, 928.11, 928.15, 928.16, 928.23, 928.25, 929.4, 930.5, 930.7, 930.9, 930.10, 931.11, 931.13, 931.16, 931.17, 931.26, 931.29, 932.5, 933.3, 933.17, 934.17, 935.4, 935.7, 935.13, 935.17, 936.4, 936.8, 936.16, 936.21, 936.25-26, 937.11, 937.14, 937.18, 938.1, 938.9, 938.16, 938.29, 938.32, 939.4, 939.26, 939.27, 940.14, 941.2, 941.17, 942.1, 942.4, 942.20, 942.25, 942.28, 942.29, 942.32, 943.2, 943.5, 943.12, 943.12, 943.14, 943.27, 943.32, 944.1, 944.4, 944.13, 944.14, 944.15-16, 944.19, 944.21, 945.18, 945.28, 945.31, 947.30, 947.31, 948.2, 948.4, 948.5, 948.7, 948.9, 948.16, 948.16, 948.22, 948.24, 948.29, 949.2, 949.3, 949.4, 949.9, 949.13, 949.19, 949.21-22, 950.1, 950.5, 950.7, 950.12, 950.14, 950.14-15, 950.18, 950.20, 951.4-5, 951.8, 951.13, 951.16, 952.6, 952.10, 952.14, 952.17-18, 953.2, 953.4, 953.7, 953.10, 953.11, 953.12-13, 953.14, 953.17, 954.14, 954.4, 954.4, 954.12, 954.14, 954.14, 954.20-21, 954.22, 954.26, 954.29, 954.31, 954.33, 956.12, 956.15, 956.22, 956.23, 956.25, 956.27, 957.15, 959.3, 959.8, 959.16, 959.28, 959.31, 960.14, 960.17, 960.23, 960.26, 961.8, 961.13, 961.21, 961.28, 961.29, 962.2, 962.11, 962.15, 962.20, 963.16, 963.22-23, 963.25, 963.26, 964.15, 964.23, 964.31, 965.10, 965.16, 965.18, 965.21, 966.15, 966.21, 966.24, 967.5, 967.13, 967.17, 967.22, 967.24, 967.28, 968.1, 968.3, 968.9, 968.12, 968.14, 968.16, 969.21-22, 968.31, 969.11, 969.15, 969.20-21, 969.30, 970.14, 970.23, 971.6, 971.11, 971.20.

⁴⁸ *Ibidem*: 921.3, 922.10, 922.12, 922.16, 922.20, 922.25-26, 922.29, 923.20, 924.8, 924.14, 924.17, 926.15, 933.1.

⁴⁹ *Ibidem*: 926.12, 929.1, 930.18, 930.26.

⁵⁰ *Ibidem*: 934.4-5, 934.23, 935.19, 936.14, 963.4.

⁵¹ *Ibidem*: 921.17, 922.5.

⁵² *Ibidem*: 922.23.

⁵³ *Ibidem*: 945.19.

⁵⁴ Ed. de réf. (page, ligne); 111.15-16, 111.18, 111.21, 112.7, 112.9-10, 112.12, 114.17, 114.20, 114.23.

dericus Campidoctus (2 occurrences⁵⁵). Le *Liber regum villarensis*, de même que — sur l'espace textuel extérieur à la partie occupée par le *Lignage* — les versions postérieures du *Liber*, usent d'une seule identité nominale: *m(e/i)o Ci(d/l) el Camp(e/i)a(d/l)or* (2 occurrences: dans la partie finale de la Légende des Juges et dans la généalogie royale navarraise à hauteur du mariage de l'Infant Ramire avec Christine, fille du Cid⁵⁶). Non loin du *Liber regum*, impliquées, nous l'avons vu, dans le mouvement de sa conception, les annales romanes navarraises qui côtoient le *Lignage* au sein du *For général de Navarre* (et dont la seule version connue fut achevée dans la première décennie du XIII^e siècle⁵⁷) n'utilisent que le pseudonyme *meo çid* (2 occurrences⁵⁸).

Bien que les occurrences soient en nombre très inégal, on observe — l'usage de *Campi doctus*, *Campidoctor*, *Camp(e/i)a(d/l)or* n'étant pas, à cet égard, pertinent — une grande discrimination lexicale entre, d'une part, l'*Historia* et la *Najerensis*, qui usent exclusivement des variantes de l'orthonyme *Rodericus* (*Didaci*) et n'emploient pas le pseudonyme *meo Cid*, et d'autre part, le *Liber regum villarensis*, l'ensemble des versions du *Liber* sur la partie extérieure à la généalogie cidienne, les annales romanes navarraises, qui usent exclusivement de ce pseudonyme sans jamais employer les dérivés romans de l'orthonyme latin.

Cette discrimination ne relève pas d'une résistance des textes latins à rendre une forme vernaculaire construite sur l'arabe: le latin du *Poème d'Almería* (oeuvre sur laquelle je vais revenir), celui de nombreux documents privés⁵⁹, acceptent sans peine de transcrire (*meo*) *Cid*. Ce sont donc deux usages qui se confrontent. En vertu de quoi? Considérons l'ensemble des documents et des oeuvres qui, antérieurement ou contemporanément à notre corpus, mentionnent Rodrigue Diaz, ou traitent de ses faits.

Le cartulaire cidien rassemblé par Pidal — chartes castillanes, valencienues, catalanes, dont la dernière date du 29 août 1113⁶⁰ — donne, pour l'ensemble des pièces, les variantes de la désignation orthonymique: *Rodericus* (*Rudericus*, *Ruderigo*, *Rodrico*, *Rodrigo*, *Rodiric*, *Rodric*) *Didaci* (*Didaz*, *Diaz*). En deux occasions, l'autonyme *Rudericus* s'orne du pseudonyme *Campidoctor*⁶¹. En Aragon, à la fin du XI^e siècle, le *Carmen Campidoctoris* use alternativement de *Rodericus* (3 occurrences⁶²) et de *Campidoctor* (4 occurrences⁶³). Du début du XII^e siècle au début du XIV^e, l'historiographie

⁵⁵ *Ibidem*: 111.15 et 112.1.

⁵⁶ *Liber regum villarensis*: éd. de réf., p. 33 et 37 («*mio Cith el Campiador*»); *Liber regum toletanus*: éd. de réf., p. 483 («*mio Cid el Campeador*»), p. 488 («*mio Cid Campiator*»); *Livre des générations*, éd. de réf., p. 312 («*meo çid el canpeador*»), p. 320 («*meo Cid*»).

⁵⁷ Ed. de réf., p. 21-22.

⁵⁸ *Ibidem*, p. 42, l. 4 et 6.

⁵⁹ R. MENÉNDEZ PIDAL, *Cantar de mio Cid*, 3 vol., Madrid: Espasa-Calpe, 1908-1911 (5^eme édition, 1977, II, p. 574-575). Bien d'autres documents pourraient être cités.

⁶⁰ R. MENÉNDEZ PIDAL, *La España...*, II, p. 827-877.

⁶¹ *Ibidem*, II, p. 868 et 872 (chartes de Rodrigue et de Chimène).

⁶² Edition de référence: R. MENÉNDEZ PIDAL, *La España del Cid*, éd. de réf., II, p. 878-886: p. 882, v. 7; p. 883, v. 24; p. 884, v. 50.

⁶³ *Ibidem*: p. 882, v. 18; p. 883, v. 27; p. 884, v. 70; p. 884, v. 79.

musulmane reprend l'orthonyme Rodrigue et une forme apparentée au pseudonyme *Campiator* (*al-cambiyator*)⁶⁴. En Castille, le *Poème d'Almería*⁶⁵ qui clôt la *Chronica Adefonsi Imperatoris*⁶⁶ — composée, dit-on, avant 1150 — emploie les deux formes typologiques: «*Ipse Rodericus, Meo Cidi saepe vocatus (...)*», «*Meo Cidi primus fuit (...)*», «*Morte Roderici (...)*»⁶⁷. Toujours en Castille, le *Poème de mon Cid* (pour lequel on a proposé des datations allant de 1110 à 1207, mais dont les indices s'accumulent d'une composition aux alentours de 1200) contient non seulement des identifications correspondant aux deux modèles isolés — *Don Rodrigo, Ruy Diaz*, d'un côté, et d'un autre côté *Cid, el Cid, mio Cid, Cid Campeador, el Cid Campeador, mio Cid el Campeador* —, mais d'autres combinaisons encore, transgressives de leur partition — *Cid Ruy Diaz, mio Cid Ruy Diaz, mio Cid Ruy Diaz el Campeador, mio Cid don Rodrigo*⁶⁸. Un acte de vente dressé à Villahernando (non loin de Burgos) le 4 octobre 1213 parle d'une «*tierra de Cincha Ruedas que fue uinna del Cid Campeador*»⁶⁹. C'est l'orthonyme *Rodericus Campid(ulo)ctor* que retiennent, dans La Rioja castillane, après 1208 et même après 1212, la deuxième rédaction des *Annales Compostellani*⁷⁰ et le *Chronicon Burgensis*⁷¹. L'introduction des identifications pseudonymiques *mio Cid* et *mio Cid el Campiador* dans les *Annales tolédanes I*⁷², peu après 1219, est due à l'influence directe des annales romanes navarraises et à celle du *Liber*, que l'on traduisait et continuait à Tolède au temps de leur rédaction⁷³. Un dossier de chartes apocryphes datées de 1075, 1118, 1147, 1148 et 1150, présentées et dénoncées dans un procès qui se tint à Carrión, devant le roi Ferdinand III, en 1223 (et que l'on contrefit sans doute l'année même) donne régulièrement *Roderico (Roy) Diaz Campidoctor (Campeatori, Campeador)*⁷⁴. En plein XIII^e siècle, un document du monastère de Saint-Pierre de Cardeña emploie la forme *Mio Cid Roy Diaz*⁷⁵.

⁶⁴ R. MENÉNDEZ PIDAL, *Cantar...*, II, p. 528; *La España...*, II, p. 894-906.

⁶⁵ Edition de référence: H. SALVADOR MARTÍNEZ, *El 'Poema de Almería' y la épica románica*, Madrid: Gredos, 1975.

⁶⁶ LUIS SÁNCHEZ BELDA, *Chronica Adefonsi Imperatoris*, Madrid: C.S.I.C., 1950.

⁶⁷ Vers 220, 225, 226, éd. de réf., p. 38.

⁶⁸ RENÉ PELLEN, «Cantares de mio Cid», *Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, 8, 1983, p. 5-155; p. 63-79.

⁶⁹ R. MENÉNDEZ PIDAL, *La España...*, II, p. 877.

⁷⁰ Edition par E. FLÓREZ, in: *España sagrada*, XXIII, p. 318-325; p. 322.

⁷¹ Edition par E. FLÓREZ, in: *España sagrada*, XXIII, p. 308-311; p. 310.

⁷² Edition de référence: E. FLÓREZ, in: *España sagrada*, XXIII, p. 382-401. La dernière date mentionnée par les *Annales tolédanes I* est l'ère hispanique 1257 (soit l'an 1219).

⁷³ «*Priso Mio Cid Valencia, Era MCXXXII*», puis «*Murio Mio Cid el Campiador en Valencia, Era MCXXXVII*» enregistrent les annales tolédanes (éd. de réf., p. 386 et 387); les annales navarraises donnaient: «*Era MCXXXII aynos priso meo Cid Valencia*» et «*Era MCXXXVII morio meo Cid en Valencia*» (éd. de réf., p. 42). L'influence est vérifiable en d'autres lieux nombreux des *Annales*. En fait, les *Annales tolédanes I* se sont constituées par association des *Annales castellani II* et des annales romanes navarraises; cf. D. CATALÁN et M. S. DE ANDRÉS, *Crónica de 1344*, p. LVI.

⁷⁴ R. MENÉNDEZ PIDAL, *La España...*, II, p. 842-848.

⁷⁵ MIGUEL BARCELÓ, «Sobre dos textos...», p. 16. M. BARCELÓ date ce document de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e siècle (p. 18); ANTONIO GARCÍA Y GARCÍA le datait du XIII^e siècle («Los manuscritos jurídicos medievales de la Hispanic Society of America», *Revista de derecho canónico*, 18, 1963, p. 501-560; p. 539); COLIN SMITH le croit de la seconde moitié du XIII^e siècle («The diffusion of the Cid cult: a survey and a little-known document», *Journal of medieval history*, 6, 1980, p. 37-60, p. 46; «Leyendas de Cardeña», *Boletín de la Real Academia de la Historia*, CLXXIX [3], 1982, p. 485-523, p. 512).

Si l'on excepte le *Poème d'Almería*, tous ces textes (documents, geste, historiographie) font foi d'un emploi du pseudonyme *mio Cid* à partir des premières années du XIII^e siècle: avant 1200, seul l'orthonyme et le pseudonyme *Campidoctor/Campiador* sont employés. *Mio Cid*, du reste, semble mieux admis dans la documentation et la geste que dans l'historiographie. Mais la réception n'est pas ancienne: le faussaire de 1223 se garde de faire usage du pseudonyme *mio Cid*, craignant sans doute qu'il trahisse à lui seul la récente facture de ses pièces probantes. Entré dans le langage, le pseudonyme a tendance à se mêler à la nomination antérieure ou dominante. Ces formes sont bâtardes: le *Poème d'Almería*, qui discrimine la nomination pseudonymique («*meo Cidi saepe vocatus*») de la nomination orthonymique (*Rodericus*), l'emploi précoce du document de Villahernando, celui des *Annales tolédanes I*, jalonnent un partage dont le *Poème de mon Cid*, où il s'annule, porte encore la marque: l'usage de *meo Cid*, celui de *Rodericus Didaci-Rodrigo Diaz*, distinguent deux langages. Le *Poème d'Almería* (sur la datation duquel je ne vois pas de raison de revenir) semble démentir que la coupure soit temporelle. Elle ne peut donc être que culturelle — Pidal réputait familier l'emploi de *mio Cid*⁷⁶, et rendait compte ainsi de sa réception tardive dans la culture écrite — ou spatio-culturelle — à quel espace d'emploi référerait alors le «*saepe vocatus*» du *Poème d'Almería*? Que l'historiographie navarraise forme le seul ensemble de textes marqué par l'usage exclusif du pseudonyme *meo Cid*, que tous les textes non navarrais qui l'emploient soient (ou puissent être) postérieurs au *Lignage* et à la rédaction du *Liber* (antérieure à 1194) dont je le tiens pour un fragment, que la première rencontre des deux espaces d'usage se fasse dans un texte navarrais (le *Lignage*), que la seule rencontre non navarraise dont on puisse faire l'histoire (celle des *Annales tolédanes I*) résulte de l'influence directe de textes navarrais sur un texte castillan, rendent fort séduisante l'idée d'une origine navarraise du pseudonyme. Mais, quelles que soient les hypothèses, l'important est que l'on soit bien en présence de deux langages, de deux univers culturels qui, ailleurs qu'en Navarre, ne se rencontrent qu'au début du XIII^e siècle. Dans cette partition qui le dépasse, dans cette fracture non plus textuelle mais langagière et culturelle, s'ancrent les pièces de notre corpus entre lesquelles est tendu le *Lignage: Historia* et *Najerensis* du côté de l'ordre orthonymique, *Liber regum* (et annales romanes navarraises) du côté de l'ordre pseudonymique.

A ce partage, le *Lignage de Rodrigue Diaz* ne fait pas exception: les deux nominations on beau s'y conjuguer, elles ne se mêlent pas l'une à l'autre; elles alternent, par segments textuels (en une occasion, phrastiques) homogènes, soumis à une exclusivité d'emploi. Nulle part l'on ne trouve les identités hybrides du *Poème de mon Cid* ou du document de Saint-Pierre de Cardena. Il y a rencontre, mais non fusion, de deux langages. Comment comprendre ce phénomène?

La nomination orthonymique qui caractérise, au sein de notre corpus, l'*Historia* et la *Najerensis* (dans la généalogie romane: *Rodric Diaz*) se retrouve chaque fois en des thèmes que ces oeuvres partagent avec le *Lignage*.

⁷⁶ R. MENÉNDEZ PIDAL, *La España...*, II, p. 555 et 918.

Pour l'*Historia*: l'annonce (A1) et la fin (A3) de la généalogie cidienne, l'engendrement de Ruy Diaz (A, 4), la mort de son père (A5), son éducation à la cour de Sanche II (A6), sa participation aux batailles de Graus (A7) et de Golpejera (A9), son exploit personnel devant Zamora (A10), ses combats singuliers (A12 et A13), sa condamnation à l'exil (A14), le début de ses faits d'exilé (A16 et A17). Pour la *Najerensis*: la capture de Garsias à Santarem et la libération du roi de Castille par Ruy Diaz (A8), ainsi que la poursuite de Bellido (A11). Mais voici le récit de l'exil et notamment le siège de Valence (points A19 à A21), voici l'évocation du mariage du Cid et de l'ascendance de sa femme (point A23), celle de son enterrement (point A22), celle même des prisonniers relâchés par le héros après sa victoire sur le comte de Barcelone (A18): le traitement de tous ces thèmes rappelle étroitement celui qu'ils reçoivent dans l'*Historia*⁷⁷; or, la nomination y ressortit à un langage qui n'est pas celui de l'*Historia*. Il y a dissociation de la dépendance thématique et de la dépendance langagière. Comment interpréter ce phénomène — puisque c'est le langage caractérisé par l'emploi de *meo Cid* qui, à l'occasion, prend en charge la thématique apparentée à l'*Historia*, puisque le phénomène se produit chaque fois qu'un thème apparaissant dans l'*Historia* est abrégé ou déplacé (chaque fois qu'il y a retraitement): puisque seul ce langage est substitutif de celui des sources — sinon dans la successivité: comme la trace d'une hétérogénése interne, d'une composition du *Lignage* en deux temps? Les modalités de ce déphasage — division du travail entre un traducteur, qui aurait suivi le langage des sources, et un rédacteur qui aurait usé du langage environnant? Succession de deux rédactions soumises à l'emploi successif de deux langages? — importent peu. Ce qui compte pour le problème que je pose est que l'alternance langagière qui marque le *Lignage* traduise les deux phases d'une genèse, et que de ces deux phases, la pratique du langage discriminé par l'emploi de *meo Cid* caractérise la seconde.

Selon le corpus à quoi l'on confronte le comportement lexical du *Lignage*, ceci me paraît avoir deux conséquences.

Rapportée au *Liber regum*, à la complémentarité thématique que celui-ci entretient avec le *Lignage*, aux indications fournies par l'histoire codicologique des deux textes, la dyade langagière du *Lignage* apparaît comme l'effet d'une expansion de la langue du *Liber* qui, comme la repousse autour du tronc gelé, recouvre par endroits la rédaction primitive apparentée à l'*Historia* et à la *Najerensis*. Elle constitue un véritable caractère génétique, et doit

⁷⁷ Et non dans le *Poème de mon Cid*. Le bilan que fait de *Lignage* du destin de l'exilé («*E pues passo roic diaz por grandes trauaios & por grandes (a)uenturas*», ms. de réf. fol. 104 v.^ob) évoque plutôt les hauts et les bas du récit de l'*Historia* que la progression euphorique régulière du *Poème*. Seule l'*Historia* (éd. de réf., II, p. 948) vante, comme le *Lignage* — «*(..). & prisol grant conpayna de caueros & de ricos ombres...*», ms. de réf., fol. 104 y v.^ob—, le nombre des prisonniers faits par Rodrigue en distinguant parmi eux les membres de la noblesse. Seule l'*Historia* (éd. de réf.; II, p. 959-960) situe, comme le *Lignage* — «*(...) plageronse grandes poderes daca mar & del mar. e uenieron conquerir a ualencia. que tenia mo cid cercada...*», ms. de réf., fol. 104 v.^o b—, une (première) rescousse de Valence assiégée avant la prise de la ville par Rodrigue. Bien entendu, le mariage avec Chimène, les origines familiales de celle-ci, l'enterrement du Cid à Cardeña, ne figurent que dans l'*Historia* (à laquelle ressemblent au mot près les passages correspondants du *Lignage*).

TABLEAU B. PARTAGE DES INFLUENCES THÉMATIQUES ET LEXICALES SUR LA GÉNÉALOGIE CIDIENNE DU *LIGNAGE*

TEXTES (édition Pidal) et variantes)	HISTORIA RODERICI (Cathédrale de Pampelune)	LIGNAGE DE RODRIGUE DIAZ VILLARENSIS	LIBER REGUM I THEMES
1. ANNONCE	Stirpis ergo eius origo hec esse uidetur:	Est es el linage de rodric diaz el cambiador (que dizian mo zid el campeador).	
2. LEGENDE DES JUGES	Como ueni dreytamentre	delinage de	Est rei don alfonso. non lexo fillo nenguno. ni non remaso omne de so lignage qui mantouiesse el reismo & estido la tierra assi luengos tiempos. E pues acordorone & eslieron dos iudices. (porques cabdellassen destes
4.		lain cabo. qui fu conpaynero de nueno rasuera e foron amos iudices de castela.	dos iudices). el uno ouo nomne Nunno rasuera. & el otro ouo nomne lain calbo.
5. LIGNEE DE NUNO RASURA		delinage de nueno rasuera uino lempador.	Del lignage de nunno rasuera. uino lempador de castiella.
6. LIGNEE DE LAIN CALVO		del linage de layn calbo uino meuzit el campador.	E del lignage de Lain calbo. uino mio çith el campador.
7.	Flaynus autem Caluus multos genuit filios;	Laim calbo ouo .II. fijos.	
8.	de eorum numero fuit Fredinandus Flaynet et Bermudus Faynet.	(ferant laynuz et berbut laynuz.)	
9. GENERATIONS	(Fredinandus autem Flaynet genuit Flaynus Fredenandez),	ferant layniz ouo fijo alain ferlandez.	
10.	Bermudus autem Flaynet genuit Rodericum Bermudez;	Bermunt lainiz, ouo fijo a rrodric bermundez	
11.	Flaynus autem Fernandez genuit Nunnum Flaynet;		
12.	Rodericus autem Uermudez genuit Fredinandum Roderici;	& rodric bermundez ouo fijo a ferrant rodriguez.	
13.	Fredinandus autem Roderici genuit Petrum Fredenandez, et unam filiam, nomine Eylo.	Ferrant rodriguez ouo fijo a pedro ferrandiz. & una fija que ouo nopnne don elo.	
14.	Nunus autem Flaynez accepit istam Eylo in uxorem, et genuit ex ea Flaynum Nunez;	Numno layniz priso muier adon elo. & ouo en eylla layn muniz.	

TABLEAU B. PARTAGE DES INFLUENCES THÉMATIQUES ET LEXICALES SUR LA GÉNÉALOGIE CIDIENNE DU *LIGNAGE* (suite)

TEXTES (édition Pidal) et variantes)	HISTORIA RODERICI (Cathédrale de Pampelune)	LIGNAGE DE RODRIGUE DIAZ VILLARENSIS	LIBER REGUM I THEMES
15. LE PERE	Flaynus autem genuit Dida- cum Flaynez;	layn munez ouo fijo adiac laynez. (El padre de rodric diaz el cambiador.)	
16. MARIAGE DE DIÈGUE LAINEZ ET	Didacus autem Flaynez ge- nuit Rodericum Didaci Campi doctum ex filia Roderici Al- bari,	Diac laynez priso muier fija de roic alberez de sturias. (*...) & ouo en eylla a rodric diaç.	
17. ASCENDANCE MATERNELLE DE RUY DIAZ	qui fuit frater Nunni Albari, qui tenuit castrum Amaye et plurimas alias regionum pro- uintias. Rodericus autem Alua- rez tenuit castrum Lune et prouintias de Monte Moggon et Muratellum et Cellorigo et Corel et multas uillas in pla- nitia. Vxor autem eius fuit domna Teresia, soror Nunnioni Flaynez de Relias.	(* <i>inséré dans la séquence précédente:</i>) & (ou: que) fo muyt bon ombre (& muy Ri- combres)	
18. MARIAGE, ORIGINES DE CHIMENE ET PROGENITURE	(thèmes figurant au début du récit du règne d'Alphonse VI) Dominam Eximinam nep- tem suam,	Est monçid ouo muier dona xemena nieta del Rey don alfonso.	
19.	Didaci comitis Ouetensis fi- liam ei in uxorem dedit	fija del: compte don (diago) dasturias	
20.	ex qua genuit filios et filias.	e ouo en eylla un fijo. § dos fijas.	
21.		El fijo ouo nompne diago royz e mataron los moros en consuegra	
22.		Estas . (.II.) ii. fijas la una ouo nompne dona cristiana la otra dona maria.	
23. ALLIANCES	Caso dona maria con el comp-	Caso dona Cristiana con lifant don romiro te de barçalona.	* (...) Est ifant remir San- chez. priso muller la filla de mio çith el campiador 24.
25. GARSIAS RAMIREZ	que dixieron garcia remiriz.	Lifant don romiro ouo en su muier la fija de meo zit al Rey don garcia de nauarra	& ouo fillo en ella. al rei don garcia de nauarra Al que di- xieron garcia remirez.

être tenue pour la preuve formelle d'une phase d'homogénése du *Lignage* avec le *Liber regum* postérieure à une phase de genèse indépendante.

Rapportée à l'ensemble du corpus, elle permet de lier pratique langagière et influence thématique et offre un critère fiable (même s'il doit être manié avec prudence) de discrimination des sources. Or, le segment (point A2) de la généalogie cidienne du *Lignage* où mention est faite de la Légende des Juges — généalogie par ailleurs tout entière affiliée à l'*Historia*, et marquée au sceau de l'identité orthonymique — se singularise par l'emploi du pseudonyme *meo Cid*. Si la Légende (systématiquement chaînée aux généalogies non seulement dans toutes les versions du *Lignage* et du *Liber* mais dans l'ensemble de ses variantes ultérieures) avait été puisée au même fonds que celles-ci, elle aurait probablement porté la marque de cette communauté d'origine: l'orthonyme *Rodric Diaz*. Avec l'*Historia*, avec la *Najerensis* (qui mentionnent l'une *Flaynus Caluus*, l'autre *Nunnius Rasorum*, mais sans les associer ni leur prêter des fonctions judiciaires), avec ce qui pourrait constituer le fonds commun où ces deux oeuvres et les textes navarrais s'alimentent, la dissociation affecte cette fois et la thématique et le langage. Ceci porte à penser que la Légende ne faisait pas partie de ce fonds commun.

Mais ces deux conclusions en suggèrent une troisième. Le tableau B, qui rapporte la généalogie cidienne du *Lignage* (ascendance, puis descendance), d'une part à celle de l'*Historia Roderici*, d'autre part à la Légende des Juges et aux éléments généalogiques contenus dans le *Liber regum villarensis*, révèle que le dédoublement lexical du *Lignage* suit très exactement la frontière d'une conformité alternée (thématique et discursive) avec ces deux oeuvres.

L'ascendance de Ruy Diaz (points B7 à B17) ressortit, dans son contenu comme dans son expression, à l'*Historia*; l'identité nominale employée par le *Lignage* est ici *Rodric Diaz* (points B15 et B16). L'allusion à la Légende des Juges (point B4), son pendant généalogique (l'esquisse de leurs deux lignées jusqu'au *Campeador* et jusqu'à l'Empereur: points B5 et B6), l'évocation de la descendance royale navarraise du Cid (points B23 à B25) ressortissent, au plan du contenu et de l'expression, au *Liber regum*; le *Lignage* use cette fois de la forme *meo Cid (el Campeador)*. Au point B1 — dont le thème (annonce de la généalogie de Rodrigue Diaz) répond au contenu de l'*Historia* —, l'ajout de la séquence «*que dizian mo çid (el campeador)*» à «*Est es el linage de rodric diaz el Cam(pe)ador*», qui ne figure que dans quatre versions du *Lignage* sur les sept retenues, semble suscité par la préoccupation métalinguistique de bien établir que, dans la suite du texte, les deux désignations n'auront qu'un seul et même référent — il est, dans ce sens, profondément symptomatique de la soudure des deux systèmes. Comme la langue du *Lignage*, dans les espaces textuels marqués par l'emploi de l'orthonyme (et la parenté avec l'*Historia*) reste le navarro-aragonais⁷⁸, ce

⁷⁸ Entre autres formes et vocables typiquement navarro-aragonais: «*bon* (ombre)», «*eyll(a)*», «*quoando*», «*cavero*», «*muyto*», «*secudio*», «*seynnor*», «*prob (de)*», «*conpayna*», «*entro a que*», «*(lo) geto (de)*».

qui signifie que la rédaction primitive du *Lignage* fut, comme sa révision, effectuée en Navarre (ou à la rigueur dans La Rioja), l'usage du pseudonyme *meo Cid el Campiador* (strictement distinctif du *Liber regum* au sein même de l'historiographie navarraise) en B1 et B6, dans un segment du *Lignage* caractérisé par la présence massive d'une thématique et d'un langage apparentés à l'*Historia*, apparaît comme l'effet d'une greffe: de l'implantation, dans la rédaction primitive, d'une thématique et d'un langage propres au *Liber regum*. J'en conclus que la mention de la Légende des Juges dans le *Lignage* relève de l'intervention des auteurs du *Liber* et de leur propre *inventio*.

Production (en Navarre, ou dans La Rioja) d'une généalogie biographiée de *Rodrigue Diaz*, autonome, fondée sur l'*Historia* et la *Najerensis* (ou sur des sources communes), puis révision de cette rédaction primitive en vue d'intégrer le texte à une composition plus vaste — une généalogie historiée retraçant le passé des dynasties royales universelles, espagnoles et française (le *Liber regum*) — voilà comment je conçois la genèse du *Lignage*. La discrimination langagière que je pose permet de suivre avec précision les contours du remaniement. Celui-ci, manifestement, n'a pas affecté la biographie cidienne correspondant au règne de Sanche II: la forme *meo Cid* n'y est jamais employée. Il a dû consister: en une refonte (une abréviation, accompagnée peut-être de quelques ajoutés) des faits d'exil jusqu'à la mort du héros — le récit de l'affrontement avec le comte de Barcelone témoigne d'un basculement du langage entre le début (point A17), marqué par l'emploi de *Rodric Diaz*, et la fin (point A18), caractérisée par celui de *meo Cid* —; en un déplacement, après ce récit, des thèmes du mariage du Cid et de Chimène, des origines de celle-ci, de leur progéniture (avec des apports du cru) — l'*Historia* traitait de ces thèmes à la charnière des règnes de Sanche II et d'Alphonse VI —; en l'introduction de la descendance royale du Cid et, pour le sujet qui nous occupe, de la mention des Juges de Castille par référence au récit développé dans la généalogie des rois de Castille.

Les leçons de cette étude sont donc les suivantes:

1. Le *Lignage de Rodrigue Diaz* figurant dans le *For général de Navarre* est un fragment du *Liber regum*.
2. Il a existé une rédaction du *Liber regum* antérieure au *Liber villarensis* dont la datation a pour termes ceux de la datation du *Lignage*, soit 1157-1194⁷⁹.

⁷⁹ Les termes de cette rédaction (et donc ceux de l'émergence de la Légende des Juges) pourraient être ramenés aux années 1177-1194. Le *Livre des générations*, qui s'inspire de plusieurs rédactions du *Liber* a coutume (comme l'ensemble des rédactions) d'appeler roi dès sa naissance le fils de roi appelé à régner. Or, dans l'énoncé de la généalogie royale aragonaise, à hauteur d'Alphonse II, il donne: «*E priso muger la fija del enperador dona Sancha, e ouo en ella al infant don Pedro...*» (éd. de réf., p. 325). On pourrait imaginer que, parmi les sources consultées par l'auteur du *Livre*, figurait un *Liber* composé après la naissance du futur Pierre II (1177), mais avant son accession à la royauté (1196). Bien entendu, le terme *ad quem* d'une rédaction du *Liber* antérieure au *Liber villarensis* resterait 1194, date de la mort de Sanche VI de Navarre, du vivant de qui était rédigé le *Liber* dont le *Lignage* du *For général* constitue le vestige.

3. La mention de la Légende des Juges dans le *Lignage de Rodrigue Diaz* relève du remaniement d'une matière (ou d'une rédaction) primitive à l'occasion de la composition du *Liber regum*.

4. La mention de la Légende des Juges dans le *Lignage de Rodrigue Diaz* constitue une référence interne au *Liber* et non une allusion à un autre état de la Légende.

5. La Légende telle que l'atteste l'ensemble des versions du *Liber regum* constitue son état primordial.

6. Ce récit primitif est né en Navarre entre 1157 et 1194.